



oubli et rectificatif de charges sur 3 ans

Par **stevenLavoie**, le **01/10/2009** à **09:01**

Bonjour, je suis locataire depuis 20 ans dans un immeuble géré par un cabinet immobilier, j'ai toujours réglé mon loyer en temps et en heure. tous les ans nous recevons à la fin de l'année le décompte des charges : en 2005 nous étions en solde créditeur, en 2006 rien.. nous nous sommes dit que ca devait avoir été calculé juste, puis 2007..2008.. rien non plus. Et début 2009, par un simple courrier l'agence nous réclame dans un premier temps un soi-disant rectificatif des charges de 2008 (900 euros quand même). Etonnés, nous demandons les justificatifs et nous constatons que ceux-ci comportent des factures de 2007, rectificatifs d'URSSAF de 2005..etc.. nous leur demandons de plus amples explications et en retour l'agence nous renvoi une lettre en nous disant qu'ils s'étaient trompé sur 2/3 points et du coup nous renvoi un rectificatif de charges de 2006/2007/2008 pour 1300 euros ! la seule explication qui nous a été fourni est que la personne s'occupant de notre immeuble à été absente 3 ans et que personne ne s'est occupé de l'immeuble en attendant.. qu'en pensez-vous de cette façon d'agir ? que dois-je faire (payer ?). Merci d'avance de votre réponse.

Par **FREMUR**, le **01/10/2009** à **09:25**

Bonjour

Voir ma réponse à une question précédente du 30/9 sous l'intitulé problème avec une agence pour régularisation de charges.

La prescription est donc de 5 ans , l'Agence peut réclamer les charhes dans ce délai. Compte tenu du caractère léger voire fautif de sa gestion vous pouvez pour le moins obtenir des délais de paiement et ou un fractionnement du paiement. Sans préjudice de toutes les justifications détaillées que vous ne manquerez pas de réclamer.

Cordialement

Par **stevenLavoie**, le **01/10/2009** à **09:54**

Bonjour FREMUR,

Merci pour cette réponse rapide, je me doutais un peu pour le délai de prescription.. c'est la façon d'agir qui est un peu lamentable et énervante. Je n'ai plus qu'à leur demander de me

montrer tous les originaux des factures et de me faire un étalement de la dette...

Merci encore, bien cordialement.